



STATE OF NEW YORK | EXECUTIVE CHAMBER

ANDREW M. CUOMO | GOVERNOR

**Pour publication immédiate : 6 mars 12**

**LE GOUVERNEUR CUOMO LANCE UN PLAN SUR INTERNET QUI MET LE POINT SUR LE BESOIN D'ADOPTER LE PROJET DE LOI PORTANT SUR L'EXTENSION DE LA BANQUE DE DONNEES ADN ALORS QUE LES PERSONNES VICTIMES DE CRIMES VIENNENT MONTER LA PRESSION A ABLABNY POUR SON ADOPTION**

Le Gouverneur de l'État de New York M. Andrew M. Cuomo a aujourd'hui lancé un plan sur Internet portant des témoignages vidéos et écrits recueillis auprès des victimes, leur famille, les représentants et officiers des forces de l'ordre dans l'ensemble de l'Etat pour accentuer l'importance de l'adoption du projet de loi qui étendra la banque de données ADN de l'Etat.

Les rescapés des crimes violents, les familles ayant perdu des membres qui furent victimes des crimes et les groupes de défense des droits humains se sont aussi déplacés à Albany pour rencontrer les législateurs afin de monter la pression pour faire passer le projet de loi.

Le plan contenant les témoignages est disponible sur [www.DNastopscime.com](http://www.DNastopscime.com).

« Je voudrais remercier tous ceux qui ont partagé leurs témoignages sur ce site important - Ça demande du courage pour faire revivre ces mémoires au nom de la sécurité de tous les New Yorkais » a laissé entendre le Gouverneur Cuomo. « Cela étendra la banque de données ADN déjà existante qui peut servir de moyens pour mettre les criminels hors d'état de nuire dans les rues et épargner les innocents de la prison, raison pour laquelle chaque Procureur de la République et Shérif donnent leur soutien au plan appuyé par l'Etat. Nous avons besoin de cet outil pour s'assurer que justice est rendue dans l'Etat de New York. »

Les représentants issus de ces groupes différents avec les victimes de crimes violents ont aussi effectué le déplacement à Albany le mardi, à savoir la Joyful Heart Foundation, le Centre de Prise en Charge du Traitement des Victimes de Crimes au Centre Hospitalier de St. Luke-Roosevelt, Safe Horizon, le centre d'Assistance aux Victimes de Crimes à Binghamton, le Programme de Lutte Contre la Violence Domestique et Crise de Viol de Lewis County Opportunities à Lowville, le Programme d'Assistance aux

French

Victimes de Crimes du Département de Probation du Comté de Orange et le Centre de Défense des droits de l'Enfant du Comté de Putnam.

Depuis sa création en 1996, la Banque de Données ADN de New York, a permis aux procureurs d'obtenir près de 2 900 convictions et à contribuer à disculper 27 innocents New Yorkais. L'Etat de New York doit encore exploiter le plein potentiel de la Banque de Données ADN, la loi d'état ne permettant de recueillir l'ADN que sur 48 pour cent des délinquants condamnés pour un crime selon la Loi pénale. Actuellement, quiconque est condamné pour un crime ou l'un des 36 délits de Loi Pénale doit fournir un échantillon d'ADN.

La proposition du Gouverneur exigerait que des échantillons ADN soient prélevés sur tous les condamnés de tous les autres délits de Loi pénale et toute infraction à une loi d'état, qui n'est pas seulement une infraction selon la Loi Pénale. Cela comprend les délits comme conduire en état d'ivresse selon la Loi sur la circulation et les véhicules, la cruauté aggravée envers les animaux selon la Loi des marchés et de l'agriculture, et les infractions liées aux médicaments sur ordonnance selon la Loi de la santé publique seraient visées selon la loi. Le Sénat de l'Etat de New York a adopté le projet de loi d'extension de la banque de données ADN le 31 janvier 2012.

La Secrétaire Adjointe à la sécurité publique de New York, Elizabeth Glazer, a déclaré : « Chaque jour que nous attendons l'extension de la banque de données ADN de l'état, une autre affaire s'avère non résolue, une personne injustement condamnée reste en prison, et nous risquons que l'un de nos proches soit victime d'un crime qui aurait pu être empêché. Comment le savons-nous? Parce que nous avons la preuve qui montre que chaque fois que nous avons étendu la banque de données ADN, nous avons résolu plus de crimes. C'est aussi simple. »

Le Directeur du Bureau des Services de Protection des Victimes de l'Etat de New York, Tina Stanford, a annoncé: « La promulgation du projet de loi d'ADN du Gouverneur Cuomo sera une grande opportunité à l'Etat de New York pour illustrer le thème de la Semaine National des Droits des Victimes de Crimes de l'année 2012: Elargir la Vision. Joindre toutes les Victimes. Au nom de l'ensemble du Bureau des Services de Protection des Victimes œuvrant pour un filet de protection aux victimes de crimes qui n'ont aucun espoir pour obtenir de l'aide, je soutiens ce projet de loi à bras ouvert et crois sincèrement au rôle capital qu'il jouera dans la vie de ces victimes de crimes et l'impact positif qu'il apportera à la sécurité publique de tous les New Yorkais. »

Tynetta Megginson, fille d'une victime assassinée, a laissé entendre: « La Dynamique de ma famille a changé avec un appel annonçant l'assassinat de ma mère étranglée chez elle dans son appartement. Ma famille a attendu dans l'agonie pendant une longue période de sept ans et demis alors que les enquêteurs continuaient leurs investigations, fouillaient dans les rues, menaient plusieurs interviews, et tout cela sans succès. Xavier Jones a commis plusieurs crimes légers suivant l'assassinat de ma mère, des crimes qui auraient suffis pour le juger et le condamner pour bien longtemps, le fait qui aurait diminué le temps de souffrance qu'a subit ma famille, les nuits coupées de sommeil endurées par mes enfants sans savoir si c'était le distributeur des courriers, le voisin immédiat ou un ami qui avait commis de telles

French

atrocités contre notre famille. On dit que ce projet de loi est un projet de sens commun, alors je m'adresse à vous, servez-vous de ce sens commun et rendez possible cette extension. Faites de sorte que ce projet de loi passe. »

Ann M., mère d'une victime de viol témoigna: « J'ai attendu 10 ans pour que l'homme qui a violé et agressé ma fille soit comparu devant la justice. Je n'ai pas de mot pour exprimer les souffrances endurées par ma famille, vivant dans une peur que cet homme pourrait revenir faire du mal à ma famille. Nous avons le pouvoir de mettre fin à de telles longues attentes pour les New Yorkais. Nous avons le pouvoir d'identifier plus de criminels violents. Pourquoi n'agissons donc pas? Pourquoi les New Yorkais devraient encore attendre la banque de données ADN pour classer tous les crimes et convictions de délit du Droit Pénal pour rapidement traquer les criminels violents? Des gens bloqueraient des passages de cet important projet de loi bien qu'ils y soient d'accord avec. Je ne comprends pas cela. C'est un sujet trop important à faire des jeux de politiques avec. A chaque jour que cette extension du sens commun soit ajournée par les politiques, plus de personnes perdent leur vie, plus de victimes sont enregistrées et le nombre de criminels sensé être derrière les barreaux se promènent dans les rues. Après plus d'une décennie, les New Yorkais comme moi ne doivent plus être soumis à l'attente. Nous avons besoin que les législateurs de l'Etat passent l'extension de la banque de données ADN immédiatement. »

La dernière extension en 2006, qui considérait les délits de bas niveau admissibles à l'ADN, a permis l'arrestation de centaines de criminels. Par exemple:

Les échantillons d'ADN recueillis sur les condamnés de délits pour des vols simples ont été reliés à 998 crimes, dont 53 meurtres, 223 agressions sexuelles, 123 vols à main armée et 427 cambriolages.

Et les échantillons d'ADN recueillis sur les condamnés d'intrusion criminelle au deuxième degré ont été reliés à 30 homicides, 111 agressions sexuelles et 123 cambriolages, entre autres crimes.

Recueillir un échantillon d'ADN n'est pas une procédure envahissante : les délinquants reconnus coupables frottent l'intérieur de leur joue avec une languette de prélèvement. Le Centre des Enquêtes de police scientifique de l'Etat de New York convertit ensuite ce matériel en profil numérique, particulièrement unique pour ce délinquant. Le profil est utilisé seulement pour faire correspondre les condamnés avec les preuves trouvées sur la scène de crime, et relier les crimes qui peuvent impliquer le même auteur. Le profil ne peut pas être utilisé à d'autres fins car l'ADN est extraite à partir d'endroits sur le brin qui ne peuvent identifier la race, l'apparence, la santé ou le comportement de la personne.

Le Centre des Enquêtes de la Police scientifique de l'Etat de New York à Albany peut traiter 10 000 échantillons d'ADN de condamnés par mois. La proposition d'extension du Gouverneur portera le total mensuel à moins de 7 000 et ne créera pas de retards.

Si elle est adoptée, la proposition du Gouverneur entrera en vigueur le 1er octobre 2012, et ne sera pas rétroactive. De plus, la proposition ne s'appliquera pas aux enfants impliqués dans des affaires devant les Tribunaux des Familles ou aux jeunes délinquants.

###

Des informations supplémentaires sont disponibles sur [www.governor.ny.gov](http://www.governor.ny.gov)  
Etat de New York | Executive Chamber | [press.office@exec.ny.gov](mailto:press.office@exec.ny.gov) | 518.474.8418